

Aviron

	REGATE QUALIFIANTE U + animation + formation d'arbitres	CHAMPIONNAT DE FRANCE U
DATES	samedi 13 avril 2024	18 et 19 mai 2024
LIEUX	NANTES	BRIVE (Nouvelle Aquitaine)
DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	5 avril	Sur qualification
Licence FF Sport U OBLIGATOIRE		

Régate qualifiante - *qualificative pour le Championnat de France Universitaire*

- **Inscriptions : avant le 5 avril** http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php
(filtrer sur l'académie de Nantes -Q-)
- **Lieu : Base Nautique UNA** - 50 chemin de la Dame de Nage - Nantes
- **Horaires : 10h00** - vérification des **licences FFSU** et des **cartes d'étudiants**
10h30 - réunion des délégués
11h00 - 1^{er} départ (formule traditionnelle avec éliminatoires sans repêchage)
14h00 - fin

Programme

Possibilité de s'inscrire sur 2 épreuves selon le sexe parmi :

- **EPREUVES Jeunes Filles et Mixtes :**
 - 1 : 2 de couple ou 4 de couple ou huit,
 - 2 : skiff ou deux de pointe sans barreur ou quatre de pointe sans barreur ou double mixte ou 4 de couple mixte ou huit mixte
- **EPREUVES Jeunes Gens et Mixtes :**
 - 1 : skiff ou 2 de couple ou 4 de couple ou huit,
 - 2 : deux de pointe sans barreur ou quatre de pointe sans barreur ou double mixte ou 4 de couple mixte ou huit mixte

Equipages composés d'étudiants de la même Association Sportive. Si mixte : 50% JF / 50% JG (hors barreurs).

Animation régionale - *non qualificative pour le Championnat de France Universitaire*

- **Inscriptions : avant le 5 avril** <https://sport-u-paysdelaloire.com/sports-ind-nantes/sports-ind-nantes-aviron/aviron-inscription-animation-23-24/>
- **Yolette** : 4 équipiers + 1 barreur - Mixité possible
- **Pass' Sport U** (licence/assurance journée) à prendre auprès de la Ligue Pays de la Loire du Sport U pour les étudiants non licenciés FFSU (pris en charge par la CVEC)

Formation d'arbitres - *reconnue et validée par la Fédération Française d'Aviron*

- **Inscriptions : avant le 14 mars** auprès de la Ligue Pays de la Loire du Sport U.
Deux formations théoriques seront programmées en visio (19/03 et 28/03 de 18h30 à 20h30) avant la formation pratique (lors de la régates qualifiante du 13 avril).
Les Associations Sportives qui engagent plus de 16 rameurs devront obligatoirement fournir un arbitre universitaire.

Plus d'infos : <https://sport-u.com/sports-ind/AVIRON/>

Licence FF Sport U : [lien](#)